



## RÈGLEMENT & DOSSIER D'INSCRIPTION

### « Tous au Jardin », fête du végétal de Pontivy du 6 avril 2024

À retourner complété avant le 30 mars 2024

#### 1 - HORAIRES D'OUVERTURE

**Samedi 6 Avril 2024 de 10 h à 19 h**

#### 2 - TAILLE & PRIX DES EMPLACEMENTS

Les tarifs sont progressifs \* :

**4 mètres X 4 mètres = 20€**

**6 mètres X 4 mètres = 25€**

**10 mètres X 4 mètres = 30€**

Le règlement se fait par avis de somme à payer. L'entrée est gratuite au public.

#### 3 - ATTRIBUTION DES PLACES AUX EXPOSANTS

Les places sont attribuées à réception du formulaire de participation (*formulaire rempli & signé - avec n°SIRET ou RCS obligatoire*) et, en fonction de la date de réception du dossier. Une notification confirmant votre inscription vous est ensuite transmise.

#### **Le placement s'effectue à partir de 8h.**

À votre arrivée, munissez-vous des documents suivants, et présentez-les à l'agent sur place avant de vous installer :

- Votre carte de commerçant ambulant (*attestation MSA pour les producteurs*)
- Votre attestation d'assurance en responsabilité civile
- Votre extrait Kbis

#### 4 - ASSURANCE

La responsabilité civile des exposants est garantie pendant toute la période de la manifestation.

#### 5 - ÉTIQUETAGE DES VÉGÉTAUX PRÉSENTÉS

Tous les végétaux présentés doivent **être étiquetés**, de manière claire, précise et lisible. Il serait souhaitable qu'en dehors des caractères botaniques et du prix, soient indiquées les qualités requises en matière de sol et de climat. Il est possible également de mettre en valeur tel végétal ou famille de végétaux et d'y attacher une attention particulière tant au niveau de sa présentation et de sa promotion.

Il est demandé de présenter des produits de qualité, qu'il s'agisse des variétés ou de l'état sanitaire des plantes.

#### 6 - PRESSE & PUBLICITÉ

Tous au jardin fait l'objet d'une promotion par le service communication de la Ville de Pontivy.

*Vous recevrez un avis de somme à payer après la manifestation pour régler l'occupation de votre emplacement à la Ville de Pontivy.*

*\*Tarifs donnés à titre indicatif sous réserve d'un vote en Conseil Municipal de Pontivy le 11 mars.*



## FORMULAIRE DE PARTICIPATION

À retourner avant le 30 mars 2024

Par mail à [megane.nignol@ville-pontivy.bzh](mailto:megane.nignol@ville-pontivy.bzh) ou

Par courrier à Ville de Pontivy – service commerce  
8 rue François Mitterrand  
56 300 PONTIVY

M. Mme : .....

Adresse : .....

Téléphone : 0 / / / / /

E-mail : .....@.....

Raison sociale : .....

N° SIRET : .....

ou RCS : .....

Site Internet :

### Description de votre activité et des produits

proposés : .....  
.....  
.....  
.....

### BESOINS DIVERS :

Nombre de mètres souhaités :

- 4 mètres X 4 mètres = 20€
- 6 mètres X 4 mètres = 25€
- 10 mètres X 4 mètres = 30€

### Demande

particulière : .....  
.....  
.....

Électricité - Puissance souhaitée : .....

Fait à :

Le :

Tampon & signature :

*Lu & approuvé les modalités de participation*

*Vous recevrez un avis de somme à payer après la manifestation pour régler l'occupation de votre emplacement à la Ville de Pontivy.*

*\*Tarifs donnés à titre indicatif sous réserve d'un vote en Conseil Municipal de Pontivy le 11 mars.*